
Programme de Formation

CCS 2 roues - Certificat Complémentaire de Spécialisation deux roues

Organisation

Durée : 210 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Le CCS 2 roues est à destination des **enseignants de la conduite** désireux de développer leurs compétences à l'apprentissage des catégories AM, A1, A2 et A du permis de conduire.



Objectifs pédagogiques

Le **CCS 2 roues** (Certificat Complémentaire de Spécialisation deux-roues) a pour objectif d'équiper les futurs enseignants de la conduite de deux-roues avec les compétences pédagogiques et techniques nécessaires pour former efficacement les conducteurs.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Former des conducteurs d'âges et d'aptitudes différents à la conduite et à la sécurité des véhicules à deux et trois roues
- Animer des actions d'éducation et de sensibilisation à la sécurité des deux-roues notamment en milieu scolaire et périscolaire
- Mener des actions de perfectionnement des usagers de deux-roues



Description

Code RNCP : 35329

Date d'enregistrement : 29/04/2021

Satisfaction moyenne : 4,6/10

Taux de réussite : 100 %

Enseignement théorique :

- Les utilisateurs et l'usage des deux roues
- La circulation des deux roues
- Les véhicules à deux roues
- La réglementation de l'enseignement de la conduite des deux roues
- Enseignements des contenus pédagogiques nécessaires à l'animation d'un cours pratique (compétences du livret)
- Méthodes pédagogiques employées : cours théoriques, pédagogie participative

Enseignement pratique :

- La pédagogie de la conduite des deux roues
- L'enseignement pratique prépare aux épreuves d'enseignement (en ou hors circulation)
- Maniabilité du 2 roues





Prérequis

- Être titulaire du TP ECSR
- Être titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité
- Être titulaire du permis A



Modalités pédagogiques

- Méthodes actives,
- Études de cas,
- Mises en situation sur piste et en circulation,
- Travaux de groupe,
- Apport de contenu



Moyens et supports pédagogiques

- 1 piste privée de 130m de long sur 30m de large comportant 4 aires d'évolution
- Des élèves conducteurs permis moto de tous niveaux pour les entraînements pédagogiques
- 11 véhicules à boîte de vitesses manuelle équipés d'un système à double commande
- 4 motocyclettes
- 10 salles de formation dotées de matériel audiovisuel, d'une capacité d'accueil de 20 personnes minimum chacune
- Matériel adapté à la formation : cônes, piquets...
- 6 jeux de radio pour l'entraînement en circulation
- Chasubles (moto-école)
- Ouvrages pédagogiques nécessaires à la formation : livret de formation, supports pédagogiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Feuilles d'émargement
- Attestation de formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid
- Entretien individuel à mi-parcours de formation
- Entretien à la demande du stagiaire
- Compte rendu pédagogique écrit après chaque mise en situation professionnelle
- 2 examens blancs
- Présentation aux épreuves de certification du CCS : organisation des épreuves et mise à disposition du matériel et des élèves conducteurs nécessaires